



Refus de signification de divorce

Par **licol29**, le 11/01/2012 à 18:22

Bonjour,
ma petite amie a divorcé mais son ex-mari met du temps à régler les honoraires de l'avocat qui refuse donc de signifier le divorce. En a-t-il le droit ? Quels recours avons-nous ?
Merci et meilleurs voeux à tous.

Par **Marion2**, le 11/01/2012 à 18:30

Bonsoir,

Ce n'est pas l'avocat qui signifie le divorce, mais un huissier.